

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal de Chassors du 10 novembre 2011.

**Présents:** Pauline Noé, Jean-Claude Sausseau, Marie-Christine Delage-Finck, Pierre Marolleau, Didier Andrieux, Nathalie Roulet, Jacqueline Cornette, Alexandra Nompex, Virginie Deloume, Eric Verger, Jean-Luc Plainfossé, Patrick Lafarge.

**Excusés:** Félicia Amisse (pouvoir à Patrick Lafarge) - Laurent Pellerin (pouvoir à Alexandra Nompex), François Bourgoïn (pouvoir à Nathalie Roulet)

### **Nomination d'un secrétaire de séance.**

Mme le maire propose de nommer Jean-Luc Plainfossé. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Approbation du dernier compte-rendu.**

Jacqueline Cornette fait deux observations:

- **Le rapport sur l'eau 2010** indiquant une consommation moyenne par abonné de 96 m3, l'observation sur la baisse de 1% du volume consommé n'est pas cohérente avec le volume de 91 m3 indiqué dans le rapport sur l'eau 2009. La variation est une augmentation et non une baisse. Jean-Luc Plainfossé doit vérifier les chiffres pour répondre. Après contrôle il s'avère que le rapport 2009 du Syndicat d'eau indiquait à tort le chiffre de 91 m3 au lieu de 97 m3. L'évolution en 2010 est donc bien une diminution de 1%.
- **Concernant le cimetière** elle demande si la proposition indiquée est commune aux deux communes (Chassors et Julienne). Mme le maire répond par l'affirmative.

### **Redevance d'assainissement 2012.**

Légalement la part fixe de la facture calculée sur 120 m3 ne doit pas excéder 40% de la facture totale. En 2011 cette obligation n'était pas respectée avec la tarification suivante:

Part fixe: 92€ (58% du total) - Part variable (0,56€ x 120) : 67€ - Total: 159€

La part fixe ne devrait pas dépasser  $159€ \times 40\% = 64€$

Pour obtenir une recette totale identique avec un volume moyen de 120 m3, il faudrait porter la part variable à 0,80€.

Après discussion il est proposé de porter pour l'année 2012, la part fixe à 66€ et la part variable à 0,84€, ce qui se traduirait par une augmentation de la facture moyenne de 1,4% pour un volume moyen de 100 m3.

en 2011:  $92€ + (0,56 \times 100) = 148€$

en 2012:  $66€ + (0,84 \times 100) = 150€$

$2€ / 148€ = 1,4\%$

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Tarification salle des fêtes 2013.**

Mme le maire propose d'augmenter le tarif des samedis, dimanches et jours fériés qui passeraient

- de 153€ à 157€ (+2,6%) pour les habitants de la commune
- et de 306€ à 315€ (+2,9%) pour les autres

Le tarif pour le lendemain ne serait pas modifié.

Le prix du chauffage passerait de 41€ à 45€.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Taxe d'aménagement.**

Cette taxe va remplacer plusieurs taxes existantes dont la Taxe Locale d' Equipement perçue par certaines communes mais qui ne s'applique pas à Chassors qui ne facture pas non plus de Participation Voirie & Réseau (PVR).

Si une commune adopte un PLU la taxe d'aménagement s'applique obligatoirement au taux minimum de 1% et maximum de 5%. L'assiette de la taxe est un forfait par m2.

Le conseil décide à l'unanimité de mettre en place la taxe d'aménagement au taux de 1%.

### **Règlement de voirie.**

Les arrêtés de voirie relèvent désormais de la responsabilité de la commune et non plus du département. Le "règlement de voirie" est un document qui rassemble tous les textes légaux et réglementaires qui régissent les travaux exécutés sur le domaine public communal et les conditions d'occupation et d'utilisation de ce domaine. Il a été distribué aux communes qui doivent l'approuver. La commission voirie a étudié ce document et considérant son caractère obligatoire, propose de le voter tel quel.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

### **Informations diverses.**

#### **Redevance GRDF**

GRDF propose le versement d'une redevance d'occupation du domaine public de 426,86€ en 2011. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **Evolution du budget de la Communauté de communes de Jarnac.**

Le dossier complet est disponible en mairie. Un extrait présentant les budgets enfance, école, lecture publique et tourisme est remis aux conseillers.

## **Terrain de foot-ball.**

En échange de l'utilisation du terrain de foot, Jarnac participerait à l'entretien du terrain selon une fréquence à déterminer (accord avec Jean-Louis Dauphin).

## **Etude des dépenses d'énergie 2010.**

Jean-Luc Plainfossé présente les conclusions de l'analyse des factures imputées aux postes de dépenses Fuel (8 435€), Électricité et Gaz (30 750€) en 2010. Ces coûts ont été éclatés par site, usage (chauffage, éclairage,...) et source d'énergie. Un plan d'action reste à établir pour réduire autant que possible cette dépense dans les années à venir

## **Gestion du personnel communal.**

Un agent des services techniques désire travailler à mi-temps pour développer un autre projet professionnel. Mme le maire serait d'accord pour une semaine sur deux. Un contrat aidé pourrait être pris en complément.

**Un autre agent est en arrêt longue maladie.**

## **Course cycliste.**

Patrick Lafarge informe qu'une course cycliste est organisée sur le territoire communal le 4 août 2012 par le Vélo Club de Jarnac (course UFOLEP). **Il sollicite au nom de cette association une subvention de 750€.**

Cette demande est acceptée avec 10 voix pour et 5 abstentions.

## Travaux en cours.

**Salle de La Pointe** : il reste à peindre les toilettes.

**Eglise**: Il reste à faire l'enrobé.

**Passage surélevé RD15** : Le Conseil Général a donné son accord pour **une subvention de 10.000€ à verser en 2013**. On peut commencer les travaux.

**PLU** : les réunions de la commission ont commencé. **Virginie Deloume et Pierre Marolleau vont se joindre au groupe de travail.**

**Téléthon** : le 3 décembre à 13h30 à Nercillac – bal à Chassors le soir.

**Repas du 3e âge** : le 11 décembre.

**Réunion école** avec les enseignants et les parents d'élèves le 25 novembre à 20h à la salle des fêtes. Les conseillers sont invités.

**Demande location de la salle des fêtes par PACIFICA** pour des soirées dansantes un samedi par mois sauf juillet et août en 2012. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour une soirée tous les 2 mois.

**Jacqueline Cornette demande qu'un passage soit aménagé le bas côté derrière la haie au carrefour à la sortie de Luchac en allant vers Sigogne** (près de chez Faganas) pour

améliorer le passage et résoudre les problèmes d'écoulement d'eau.

**A propos du site internet de la commune** Jacqueline Cornette signale qu'elle constate un net progrès mais regrette de trop nombreuses fautes d'orthographe dans les comptes rendus des conseils municipaux qu'elle préférerait voir publiés dans leur intégralité plutôt que résumés.

La séance est levée à 23h00.